

AGENCE DEPARTEMENTALE :

- Pays de Brocéliande
02 99 02 48 00
- Pays de Fougères
02 99 02 46 00
- Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
02 99 02 47 50
- Pays de Rennes
02 99 02 49 00
- Pays de Saint-Malo - Antenne de Combourg
02 99 02 45 00
- Pays de Vitré
02 99 02 46 50

Consulter la fiche « Votre agence de rattachement pour l'habitat » pour connaître le lieu de dépôt du dossier

ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE

**Achat d'un logement ancien
et travaux de rénovation énergétique**

Formulaire de demande de subvention 2021

Procédure d'attribution de la subvention du Département d'Ille-et-Vilaine

Le dossier de demande de subvention doit être adressé à l'agence départementale dont dépend la commune du projet d'accession (voir « votre agence de rattachement pour l'habitat »).

Cette aide du Département n'est pas un droit. Le Département instruit le dossier et attribue le montant de l'aide financière en fonction du projet et des objectifs du dispositif départemental.

L'aide est accordée sur décision de la Commission permanente du Département qui se réunit une fois par mois, dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle disponible et sous réserve du vote du budget par l'Assemblée départementale.

**Le dossier COMPLET doit obligatoirement être déposé
AVANT la signature de l'acte de vente définitif**

CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE

Le dossier **COMPLET** doit obligatoirement être déposé **AVANT** la signature de l'acte de vente définitif

Critères liés au logement

- Acquisition d'un logement à usage de résidence principale à un coût inférieur à 200 000 € net vendeur
- Construction de 15 ans ou plus
- Localisation en ville ou dans le bourg d'une commune d'Ille-et-Vilaine (généralement zone « panneau à panneau » de la commune)
- Etiquette énergétique E, F, G ou vierge à l'achat (DPE)
- Etiquette énergétique D ou mieux **après travaux**

Critères liés au ménage

- Ménage primo accédant (est considéré comme primo accédant tout ménage qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années)
- Revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds de ressources PSLA réévalués au 01/01/2021

Composition du ménage (acquéreur(s) + enfant(s) à charge)	Revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition
1	24 683 €
2	32 914 €
3	38 072 €
4	42 187 €
5 et plus	46 291 €

Parcours individualisé pour le ménage

- Un rendez-vous avec un.e conseiller.ère de l'ADIL 35 est rendu **obligatoire** pour vous donner des informations sur le logement d'ordre juridique, fiscal et financier (www.adil35.org ou 02 99 78 27 27).
- Un contact avec un.e conseiller.ère FAIRE est recommandé pour vous aider à définir les travaux de rénovation énergétique les plus adaptés, estimer le budget nécessaire et les aides financières mobilisables (www.faire.fr ou 0 808 800 700).
- Un rendez-vous avec un.e architecte conseil du Département est possible dans certaines communes pour vous aider dans votre projet (www.ille-et-vilaine.fr/article/construction-renovation-les-architectes-du-departement-vous-conseillent).

Condition d'occupation du logement

- Engagement du bénéficiaire de la subvention à occuper le logement conformément à la clause de la page 6 de ce formulaire.

MONTANT DE LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE

Composition du ménage	Subvention	Majoration* Logement vacant depuis au moins 3 ans et situé en cœur de bourg (hors pôles principaux)
3 personnes ou moins	4 000 €	+ 4 000 €
4 personnes ou plus	5 000 €	+ 5 000 €

*Une majoration peut être attribuée pour l'acquisition d'un bien vacant depuis au moins 3 ans, situé en cœur de bourg et répondant aux objectifs du dispositif départemental. La majoration ne s'applique pas dans les pôles principaux (liste des communes non éligibles page 3) et reste à l'appréciation du Département.

Communes non éligibles à la majoration " logement vacant depuis au moins 3 ans et situé en cœur de bourg "

Pôles principaux du plan départemental de l'habitat		
Acigné	Corps-Nuds	Parthenay-de-Bretagne
Bain-de-Bretagne	Fougères	Redon
Beaucé	Gévezé	Rennes
Bécherel	Guichen	Le Rheu
Betton	L'Hermitage	Romillé
Bourgbarré	Janzé	Saint-Armel
Brécé	Javené	Saint-Erblon
Bruz	Laillé	Saint-Gilles
Cesson-Sévigné	Langan	Saint-Grégoire
Chantepie	Lécousse	Saint-Jacques-de-la-Lande
La Chapelle-Chaussée	Liffré	Saint-Malo
La Chapelle-des-Fougeretz	Miniac-sous-Bécherel	Saint-Sulpice-la-Forêt
La Chapelle-Thouarault	Montfort-sur-Meu	Thorigné-Fouillard
Chartres-de-Bretagne	Montgermont	Le Verger
Chavagne	Mordelles	Vern-sur-Seiche
Chevaigné	Nouvoitou	Vezein-le-Coquet
Cintré	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Vitré
Clayes	Orgères	Pont-Péan
Combourg	Pacé	

PIECES DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ETAPE 1 : AVANT la signature de l'acte de vente définitif , vous devez adresser votre dossier de demande de subvention au Département (voir « votre agence de rattachement pour l'habitat »), avec les pièces ci-dessous	
1	Formulaire de demande de subvention complété, pages 5 à 7 (y compris le visa de l'ADIL 35)
2	Copie du livret de famille ou de la carte d'identité des personnes composant le ménage (présentation d'un certificat de grossesse de plus de 3 mois le cas échéant)
3	Copie du dernier avis d'imposition (ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu, ASDIR, qui remplace l'avis de non imposition) des acquéreur.euses - Avis d'imposition des revenus N-2 pour tout dossier déposé avant le 1 ^{er} septembre de l'année N et Avis d'imposition des revenus N-1 à compter du 1 ^{er} septembre de l'année N
4	Copie du ou des contrats de location couvrant les 2 années précédant la demande
5	Copie du compromis de vente ou document notarié précisant : <ul style="list-style-type: none"> - la date de signature du compromis de vente - la commune d'implantation du projet et l'adresse du bien - la date de construction du bien - le résultat du diagnostic de performance énergétique (DPE) - le coût de l'acquisition net vendeur
6	Copie du cadastre avec la localisation du bien
7	Photographie de la façade (côté rue impérativement et arrière ou pignons si possible)
8	Relevé d'identité bancaire ou postale au nom des acquéreur.euses

Si majoration

9	Document qui atteste que le bien est vacant depuis plus de 3 ans à la date de la signature du compromis de vente
---	--

PIECES POUR LE PAIEMENT DE LA SUBVENTION

ETAPE 2 : APRES la signature de l'acte de vente définitif et la réalisation des travaux de rénovation énergétique , vous devez adresser au Département les pièces ci-dessous	
1	Attestation notariale complétée et signée (page 9 de ce formulaire de demande de subvention)
2	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour un bien rénové avec les aides de l'ANAH</u> Evaluation thermique réalisée par le conseiller énergie de l'EPCI/Pays, après travaux ou Evaluation thermique de l'opérateur et copie des factures des entreprises relatives aux travaux de rénovation énergétique • <u>Pour un bien construit AVANT 1948</u> Evaluation thermique réalisée par le conseiller énergie de l'EPCI/Pays, après travaux ou DPE (diagnostic de performance énergétique) délivré à la vente et copie des factures des entreprises relatives aux travaux de rénovation énergétique • <u>Pour un bien construit APRES 1948</u> Evaluation thermique réalisée par le conseiller énergie de l'EPCI/Pays, après travaux ou DPE réalisé par un prestataire privé, après travaux

Le Département se réserve le droit de vérifier l'ensemble des informations produites

**Demande de subvention
Accession sociale à la propriété**

Dépôt du dossier complet AVANT la signature de l'acte de vente définitif

1. IDENTITE DES ACCEDANT.ES A LA PROPRIETE

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Profession	
Nom conjoint.e	
Prénom conjoint.e	
Date de naissance conjoint.e	
Profession conjoint.e	
Nombre d'enfants au foyer	

2. CONTACTS

Téléphone	
Mail	
COMMUNE du domicile actuel et CP	
Adresse du domicile actuel	

3. PROJET D'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE

Date de la signature du compromis de vente	
Commune du projet et CP	
Adresse du logement	
Logement social	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, nom du bailleur social :
Logement	<input type="checkbox"/> individuel <input type="checkbox"/> collectif
Chauffage	<input type="checkbox"/> individuel <input type="checkbox"/> collectif
Surface habitable en m ²	
Année de construction du logement	
Logement vacant depuis plus de 3 ans	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Etiquette diagnostic de performance énergétique (DPE)	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> vierge

4. FINANCEMENT DU PROJET

Coût de l'acquisition net vendeur (hors frais de notaire et frais de négociation – plafonné à 200 000 €)		€
Coût de l'acquisition frais de notaire et frais d'agence inclus		€
Apport personnel		€
Total emprunté		€
Durée de l'emprunt		mois
Autre(s) aide(s) sollicitée(s) :		Montant :
• Collectivité locale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	€
• Anah	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	€
• MaPrimeRenov	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	€
• autre	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, précisez :	€

5. ENGAGEMENTS DES ACCEDANT.ES A LA PROPRIETE

▪ Engagement N°1

Pour bénéficier de l'aide à l'accession sociale à la propriété dans l'ancien du Département d'Ille-et-Vilaine, les accédant.es s'engagent à occuper le logement à titre de résidence principale, à ne pas le mettre en location ni en vente, pendant une période d'au moins 5 ans à compter de la date de la signature de l'acte de vente définitif. En cas de non-respect de la clause d'occupation du logement, la subvention comprise entre 4 000 € et 10 000 € devra être reversée en intégralité au Département d'Ille-et-Vilaine.

Cette clause doit être écrite intégralement dans l'acte de vente définitif.

▪ Engagement N°2

Les accédant.es s'engagent à déposer le dossier de demande de subvention complet au Département avant la date de la signature de l'acte de vente définitif. Dans le cas contraire, la subvention du Département sera annulée.

▪ Engagement N°3

Les accédant.es s'engagent à réaliser des travaux de rénovation énergétique pour que le logement atteigne une étiquette énergétique de classe D ou mieux après travaux. Dans le cas contraire, la subvention du Département sera annulée.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande de subvention "accession sociale à la propriété". Les destinataires des données sont les services du Département d'Ille-et-Vilaine. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service développement local de l'Agence départementale dont dépend la commune sur laquelle se situe votre projet d'accession. »

À

le

Signatures des accédant.es

6. ACCOMPAGNEMENT DES ACCEDANT.ES - visa obligatoire

Une rencontre avec un.e conseiller.ère de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 35) est obligatoire - www.adil35.org ou 02 99 78 27 27.

Association Départementale d'Information sur le Logement - ADIL 35

Nom et prénom	
Montant prévisionnel de la subvention départementale (hors majoration)	
Points de vigilance éventuels (localisation, majoration, ... à étudier)	

À

le

Visa et signature ADIL 35 (*obligatoires*)

VOIR page suivante



Pour le paiement de la subvention, après la réalisation des travaux de rénovation énergétique, vous adresserez au Département d'Ille-et-Vilaine l'attestation (page 9) complétée par l'étude notariale.

ATTESTATION A COMPLETER PAR L'ETUDE NOTARIALE
à adresser au Département d'Ille-et-Vilaine

Maître

CERTIFIE ET ATTESTE que la clause suivante a été insérée dans l'acte de vente définitif :

Pour bénéficier de l'aide à l'accession sociale à la propriété dans l'ancien du Département d'Ille-et-Vilaine, les accédant.es s'engagent à occuper le logement à titre de résidence principale, à ne pas le mettre en location ni en vente, pendant une période d'au moins 5 ans à compter de la date de la signature de l'acte de vente définitif. En cas de non-respect de la clause d'occupation du logement, la subvention comprise entre 4 000 € et 10 000 € devra être reversée en intégralité au Département d'Ille-et-Vilaine.

L'acte de vente définitif a été signé le

Nom et adresse des acquéreur.euses :

L'immeuble ci-après désigné :

Sur la commune de (Ille-et-Vilaine)

Adresse

Un bien à usage d'habitation comprenant :

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieu-dit	surface		
			ha	a	ca

La vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de (*en toutes lettres et en chiffre*)

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en mon Etude, date et signature

Cachet de l'étude notariale

Votre agence de rattachement pour l'habitat à compter du 01/01/2019



Ile & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Agence du Pays de Rennes

Développement local
Village des Collectivités – 1, avenue de Tizé
CS 43621 Thorigné-Fouillard
35236 Cesson-Sévigné Cedex
Tél. : 02 99 02 49 00

Agence du Pays de Fougères

Développement local
2, rue Claude-Bourgelat – Z.A. de la Grande Marche
CS 90206 Javené – 35302 Fougères Cedex
Tél. : 02 99 02 46 00

Agence des Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine

Développement local
1, rue Général-de-la-Ferrière
CS 10255 – 35602 Redon Cedex
Tél. : 02 99 02 47 50

Agence du Pays de Vitré

Développement local
6, boulevard Irène-Joliot-Curie
CS 10201 – 35506 Vitré Cedex
Tél. : 02 99 02 46 50

Agence du Pays de Saint-Malo

Antenne de Combourg
Développement local
Lieu-dit La Madeleine
35270 Combourg
Tél. : 02 99 02 45 00

Agence du Pays de Brocéliande

Développement local
Z.A. de la Nouette CS 33152
35162 Montfort-sur-Meu Cedex
Tél. : 02 99 02 48 00

Commune du projet	Votre agence
Acigné	Pays de Rennes
Amanlis	Pays de Vitré
Andouillé-Neuville	Pays de Rennes
Arbrissel	Pays de Vitré
Argentré-du-Plessis	Pays de Vitré
Aubigné	Pays de Rennes
Availles-sur-Seiche	Pays de Vitré
Baguer-Morvan	Pays de Saint-Malo
Baguer-Pican	Pays de Saint-Malo
Bain-de-Bretagne	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Bains-sur-Oust	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Bais	Pays de Vitré
Balazé	Pays de Vitré
Baulon	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Bazouges-la-Pérouse	Pays de Fougères
Beaucé	Pays de Fougères
Bécherel	Pays de Rennes
Bédée	Pays de Brocéliande
Betton	Pays de Rennes
Billé	Pays de Fougères
Bléruais	Pays de Brocéliande
Boisgervilly	Pays de Brocéliande
Boistrudan	Pays de Vitré
Bonnemain	Pays de Saint-Malo
Bourgbarré	Pays de Rennes
Bourg-des-Comptes	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Bovel	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Bréal-sous-Montfort	Pays de Brocéliande
Bréal-sous-Vitré	Pays de Vitré
Brécé	Pays de Rennes
Breteil	Pays de Brocéliande
Brie	Pays de Vitré
Brielles	Pays de Vitré
Broualan	Pays de Saint-Malo
Bruc-sur-Aff	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Bruz	Pays de Rennes
Cancale	Pays de Saint-Malo
Cardroc	Pays de Saint-Malo
Cesson-Sévigné	Pays de Rennes
Champeaux	Pays de Vitré
Chanteloup	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Chantepie	Pays de Rennes
Chartres-de-Bretagne	Pays de Rennes
Chasné-sur-Illet	Pays de Fougères
Châteaubourg	Pays de Vitré
Châteaugiron	Pays de Rennes
Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine	Pays de Saint-Malo
Châtillon-en-Vendelais	Pays de Vitré
Chauvigné	Pays de Fougères
Chavagne	Pays de Rennes
Chelun	Pays de Vitré
Cherrueix	Pays de Saint-Malo
Chevaigné	Pays de Rennes
Cintré	Pays de Rennes
Clayes	Pays de Rennes
Coësmes	Pays de Vitré
Comblessac	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Combourg	Pays de Saint-Malo
Combournillé	Pays de Fougères
Cornillé	Pays de Vitré
Corps-Nuds	Pays de Rennes
Crevin	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Cuguen	Pays de Saint-Malo
Dinard	Pays de Saint-Malo
Dingé	Pays de Saint-Malo
Dol-de-Bretagne	Pays de Saint-Malo
Domagné	Pays de Vitré
Domalain	Pays de Vitré
Domloup	Pays de Rennes
Dourdain	Pays de Fougères
Drouges	Pays de Vitré
Eancé	Pays de Vitré
Epiniac	Pays de Saint-Malo
Erbée	Pays de Vitré
Ercé-en-Lamée	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Ercé-près-Liffré	Pays de Fougères

Commune du projet	Votre agence
Essé	Pays de Vitré
Étrelles	Pays de Vitré
Feins	Pays de Rennes
Fleurigné	Pays de Fougères
Forges-la-Forêt	Pays de Vitré
Fougères	Pays de Fougères
Gaël	Pays de Brocéliande
Gahard	Pays de Rennes
Gennes-sur-Seiche	Pays de Vitré
Gézé	Pays de Rennes
Gosné	Pays de Fougères
Goven	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Grand-Fougeray	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Guichen	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Guignen	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Guipel	Pays de Rennes
Guipry-Messac	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Hédé-Bazouges	Pays de Saint-Malo
Hirel	Pays de Saint-Malo
Iffendic	Pays de Brocéliande
Irodouër	Pays de Brocéliande
Janzé	Pays de Vitré
Javené	Pays de Fougères
La Bausserie	Pays de Saint-Malo
La Bazouge-du-Désert	Pays de Fougères
La Bosse-de-Bretagne	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
La Bouëxière	Pays de Fougères
La Bousnac	Pays de Saint-Malo
La Chapelle-aux-Filtzméens	Pays de Saint-Malo
La Chapelle-Bouëxic	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
La Chapelle-Chaussée	Pays de Rennes
La Chapelle-de-Brain	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
La Chapelle-des-Fougeretz	Pays de Rennes
La Chapelle-du-Lou-du-Lac	Pays de Brocéliande
La Chapelle-Erbrée	Pays de Vitré
La Chapelle-Janson	Pays de Fougères
La Chapelle-Saint-Aubert	Pays de Fougères
La Chapelle-Thouarault	Pays de Rennes
La Couyère	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
La Dominelais	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
La Fresnais	Pays de Saint-Malo
La Gouesnière	Pays de Saint-Malo
La Guerche-de-Bretagne	Pays de Vitré
La Mézière	Pays de Rennes
La Noë-Blanche	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
La Nouaye	Pays de Brocéliande
La Richardais	Pays de Saint-Malo
La Selle-en-Luitré	Pays de Fougères
La Selle-Guerchaise	Pays de Vitré
La Ville-ès-Nonais	Pays de Saint-Malo
Laignelet	Pays de Fougères
Laillé	Pays de Rennes
Lalleu	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Landavran	Pays de Vitré
Landéan	Pays de Fougères
Landujan	Pays de Brocéliande
Langan	Pays de Rennes
Langon	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Langouet	Pays de Rennes
Lanrigan	Pays de Saint-Malo
Lassy	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Le Châtelier	Pays de Fougères
Le Crouais	Pays de Brocéliande
Le Ferré	Pays de Fougères
Le Loroux	Pays de Fougères
Le Minihic-sur-Rance	Pays de Saint-Malo
Le Pertre	Pays de Vitré
Le Petit-Fougeray	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Le Rheu	Pays de Rennes
Le Sel-de-Bretagne	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Le Theil-de-Bretagne	Pays de Vitré
Le Tiercent	Pays de Fougères
Le Tronchet	Pays de Saint-Malo
Le Verger	Pays de Rennes
Le Vivier-sur-Mer	Pays de Saint-Malo
Lécousse	Pays de Fougères

Commune du projet	Votre agence
Les Brulais	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Les Iffs	Pays de Saint-Malo
Les Portes du Coglais	Pays de Fougères
L'Hermitage	Pays de Rennes
Lieuron	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Liffré	Pays de Fougères
Lillemer	Pays de Saint-Malo
Livré-sur-Changeon	Pays de Fougères
Lohéac	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Longaulnay	Pays de Saint-Malo
Lourmais	Pays de Saint-Malo
Loutehel	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Louvigné-de-Bais	Pays de Vitré
Louvigné-du-Désert	Pays de Fougères
Luitré-Dompierre	Pays de Fougères
Maen Roch	Pays de Fougères
Marcillé-Raoul	Pays de Fougères
Marcillé-Robert	Pays de Vitré
Marpiré	Pays de Vitré
Martigné-Ferchaud	Pays de Vitré
Maxent	Pays de Brocéliande
Mecé	Pays de Vitré
Médréac	Pays de Brocéliande
Meillac	Pays de Saint-Malo
Melesse	Pays de Rennes
Mellé	Pays de Fougères
Mernel	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Mesnil-Roc'h	Pays de Saint-Malo
Mézières-sur-Couesnon	Pays de Fougères
Miniac-Morvan	Pays de Saint-Malo
Miniac-sous-Bécherel	Pays de Rennes
Mondevert	Pays de Vitré
Montauban-de-Bretagne	Pays de Brocéliande
Montautour	Pays de Vitré
Mont-Dol	Pays de Saint-Malo
Monterfil	Pays de Brocéliande
Montfort-sur-Meu	Pays de Brocéliande
Montgermont	Pays de Rennes
Monthault	Pays de Fougères
Montreuil-des-Landes	Pays de Vitré
Montreuil-le-Gast	Pays de Rennes
Montreuil-sous-Pérouse	Pays de Vitré
Montreuil-sur-Ille	Pays de Rennes
Mordelles	Pays de Rennes
Mouazé	Pays de Rennes
Moullins	Pays de Vitré
Moussé	Pays de Vitré
Moutiers	Pays de Vitré
Muel	Pays de Brocéliande
Nouvoitou	Pays de Rennes
Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Pays de Rennes
Noyal-sous-Bazouges	Pays de Fougères
Noyal-sur-Vilaine	Pays de Rennes
Orgères	Pays de Rennes
Pacé	Pays de Rennes
Paimpont	Pays de Brocéliande
Pancé	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Parcé	Pays de Fougères
Parigné	Pays de Fougères
Parthenay-de-Bretagne	Pays de Rennes
Pipriac	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Piré-Chancé	Pays de Rennes
Pléchâtel	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Pleine-Fougères	Pays de Saint-Malo
Plélan-le-Grand	Pays de Brocéliande
Plerguer	Pays de Saint-Malo
Plesder	Pays de Saint-Malo
Pleugueneuc	Pays de Saint-Malo
Pleumeleuc	Pays de Brocéliande
Pleurtuit	Pays de Saint-Malo
Pocé-les-Bois	Pays de Vitré
Poilly	Pays de Fougères
Poligné	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Pont-Péan	Pays de Rennes
Princé	Pays de Vitré
Québriac	Pays de Saint-Malo
Quédillac	Pays de Brocéliande
Rannée	Pays de Vitré
Redon	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Renac	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Rennes	Pays de Rennes
Retiers	Pays de Vitré
Rimou	Pays de Fougères
Rives-du-Couesnon	Pays de Fougères
Romagné	Pays de Fougères
Romazy	Pays de Rennes
Romillé	Pays de Rennes
Roz-Landrieux	Pays de Saint-Malo
Roz-sur-Couesnon	Pays de Saint-Malo
Sains	Pays de Saint-Malo
Saint-Armel	Pays de Rennes

Commune du projet	Votre agence
Saint-Aubin-d'Aubigné	Pays de Rennes
Saint-Aubin-des-Landes	Pays de Vitré
Saint-Aubin-du-Cormier	Pays de Fougères
Saint-Benoît-des-Ôndes	Pays de Saint-Malo
Saint-Briac-sur-Mer	Pays de Saint-Malo
Saint-Brieuc-des-Iffs	Pays de Saint-Malo
Saint-Broladre	Pays de Saint-Malo
Saint-Christophe-des-Bois	Pays de Vitré
Saint-Christophe-de-Valains	Pays de Fougères
Saint-Coulomb	Pays de Saint-Malo
Saint-Didier	Pays de Vitré
Saint-Domineuc	Pays de Saint-Malo
Sainte-Anne-sur-Vilaine	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Sainte-Colombe	Pays de Vitré
Sainte-Marie	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Saint-Erblon	Pays de Rennes
Saint-Ganton	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Saint-Georges-de-Gréhaigne	Pays de Saint-Malo
Saint-Georges-de-Reintembault	Pays de Fougères
Saint-Germain-du-Pinel	Pays de Vitré
Saint-Germain-en-Coglès	Pays de Fougères
Saint-Germain-sur-Ille	Pays de Rennes
Saint-Gilles	Pays de Rennes
Saint-Gondran	Pays de Rennes
Saint-Gonlay	Pays de Brocéliande
Saint-Grégoire	Pays de Rennes
Saint-Guinoux	Pays de Saint-Malo
Saint-Hilaire-des-Landes	Pays de Fougères
Saint-Jacques-de-la-Lande	Pays de Rennes
Saint-Jean-sur-Vilaine	Pays de Vitré
Saint-Jouan-des-Guéréts	Pays de Saint-Malo
Saint-Just	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Saint-Léger-des-Prés	Pays de Saint-Malo
Saint-Lunaire	Pays de Saint-Malo
Saint-Malo	Pays de Saint-Malo
Saint-Malo-de-Phily	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Saint-Malon-sur-Mel	Pays de Brocéliande
Saint-Marcan	Pays de Saint-Malo
Saint-Marc-le-Blanc	Pays de Fougères
Saint-Maugan	Pays de Brocéliande
Saint-Médard-sur-Ille	Pays de Rennes
Saint-Méen-le-Grand	Pays de Brocéliande
Saint-Méloir-des-Ôndes	Pays de Saint-Malo
Saint-M'Hervé	Pays de Vitré
Saint-Onen-la-Chapelle	Pays de Brocéliande
Saint-Ouen-des-Alleux	Pays de Fougères
Saint-Péran	Pays de Brocéliande
Saint-Père	Pays de Saint-Malo
Saint-Pern	Pays de Brocéliande
Saint-Rémy-du-Plain	Pays de Fougères
Saint-Sauveur-des-Landes	Pays de Fougères
Saint-Séglin	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Saint-Senoux	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Saint-Suliac	Pays de Saint-Malo
Saint-Sulpice-des-Landes	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Saint-Sulpice-la-Forêt	Pays de Rennes
Saint-Symphorien	Pays de Saint-Malo
Saint-Thual	Pays de Saint-Malo
Saint-Thurial	Pays de Brocéliande
Saint-Uniac	Pays de Brocéliande
Saulnières	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Sens-de-Bretagne	Pays de Rennes
Servon-sur-Vilaine	Pays de Rennes
Sixt-sur-Aff	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Sougéal	Pays de Saint-Malo
Taillis	Pays de Vitré
Talensac	Pays de Brocéliande
Teillay	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Thorigné-Fouillard	Pays de Rennes
Thourie	Pays de Vitré
Tinténiac	Pays de Saint-Malo
Torcé	Pays de Vitré
Trans-la-Forêt	Pays de Saint-Malo
Treffendel	Pays de Brocéliande
Trémeheuc	Pays de Saint-Malo
Tresbœuf	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Trévérien	Pays de Saint-Malo
Trimer	Pays de Saint-Malo
Val-Couesnon	Pays de Fougères
Val-d'Anast	Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine
Val-d'Izé	Pays de Vitré
Vergéal	Pays de Vitré
Vern-sur-Seiche	Pays de Rennes
Vezein-le-Coquet	Pays de Rennes
Vieux-Viel	Pays de Saint-Malo
Vieux-Vy-sur-Couesnon	Pays de Rennes
Vignoc	Pays de Rennes
Villamée	Pays de Fougères
Visseiche	Pays de Vitré
Vitré	Pays de Vitré